

Rapport public Parcoursup session 2023

Sorbonne Université – Lettres, Arts, Langues, Sciences Humaines et Sociales - Licence - Portail Lettres - SCIENCES DU LANGAGE

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Sorbonne Université – Lettres, Arts, Langues, Sciences Humaines et Sociales - Licence - Lettres - SCIENCES DU LANGAGE	Jury par défaut	Tous les candidats	85	518	391	509	13	30

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte
Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française
Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Il est recommandé de justifier d'une langue vivante (pas de niveau grand débutant) et de compétences scientifiques. Cette formation implique d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation.

Pour en savoir plus :

[Contenu et organisation de la formation](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Conformément aux attendus et critères d'examens des vœux fixés, la commission d'examen des vœux a décidé des éléments quantitatifs et qualitatifs pour ordonner son classement. Elle a pu s'appuyer notamment sur les pièces constitutives du dossier : les bulletins de notes, la fiche avenir, le projet de formation motivé, les activités et centres d'intérêts, la fiche de suivi de réorientation etc. Les modalités fixées par la présente commission ont été le classement des dossiers par l'outil d'aide à la décision, puis l'examen des dossiers non classés et des ex-aequo selon les critères suivants : examen des résultats académiques, des compétences académiques dans le domaine des lettres et de l'informatique, de la maîtrise du français, des acquis méthodologiques, de la motivation et de la cohérence du projet, auxquels se sont ajoutés les éléments d'information fournis par le candidat sur ses engagements notamment dans la culture et ses réalisations dans des activités péri ou extra-scolaires.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les bacheliers préparant un baccalauréat général sont mieux préparés que les autres pour atteindre les objectifs fixés par la formation. Conseils

aux candidats : préparer au mieux leur dossier académique dans les disciplines principales de la formation : lettres, langues, informatique. La

qualité, la précision et la cohérence du projet des candidats est également un élément important

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes en lettres, philosophie, langues		Notes du baccalauréat en lettres, philosophie langues	Très important
	Progression		Moyennes générales au premier trimestre de première et au second trimestre de terminale	Très important
	Notes en mathématiques, en physique-chimie, en SVT, en informatique		Notes de première et de terminale en mathématiques, en physique-chimie, en SVT, en informatique	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Orthographe Vocabulaire Capacités argumentatives		Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale ; Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat / Fiche avenir	Important
	Maîtrise d'une langue vivante étrangère niveau B2		Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale ; Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat / Fiche avenir	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Méthode dans le travail		Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale ; Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat / Fiche avenir	Important
	Maîtrise d'une LV2		Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale ; Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat / Fiche avenir	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail		Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Très important
	Implication	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Nathalie DRACH - TEMAM,

Président de l'établissement Sorbonne Université –

Lettres, Arts, Langues, Sciences Humaines et

Sociales